



Syndicat des professeures et professeurs
du Collège de Maisonneuve

Bilans annuels

2022-2023

des membres du comité exécutif

Présentés à
l'assemblée générale annuelle
du 18 avril 2023

Table des matières

Bilan de la présidence et de la trésorerie.....	3
Bilan du secrétariat.....	5
Bilan de la vice-présidence aux relations de travail	7
Bilan de la vice-présidence aux affaires pédagogiques.....	9
Bilan de la vice-présidence à l'information	12

Bilan de la présidence et de la trésorerie

Isabelle Rivet (lettres, arts et histoire de l'art)

L'année scolaire 2022-2023 s'est montrée intense à la fois sur le plan local et à l'externe.

À l'externe, de nombreuses rencontres nationales- Conseil fédéral de la FNEEQ, Regroupement cégep, Alliance sectorielle des professeurs-es de cégeps (ASPPC), Comité de coordination des secteurs public et parapublic de la CSN (CCSPP)- ont lancé les négos cette année. C'est beaucoup d'heures de rencontres et de débats, mais ça donne beaucoup d'élan de sentir cette mobilisation et cette cohésion au niveau national. Nathalie et moi y avons représenté les membres du SPPCM avec fierté, et les autres membres de l'exécutif se sont joints à nous à quelques occasions.

Au Collège, c'est la coordination de l'équipe et quelques dossiers individuels et départementaux qui m'occupent quotidiennement. J'ai siégé au comité de suivi des politiques sur le harcèlement psychologique et les violences à caractère sexuel, au comité de suivi du plan stratégique et au comité sur la PIRAC. J'ai aussi coordonné le comité vert syndical durant la session d'automne.

Je souligne cette année une collaboration intersyndicale soutenue, avec la Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve (SOGÉÉCOM), le syndicat des employés-es de soutien et celui des professionnels-les. Ce sont les étudiants-es qui ont relancé ces rencontres qui nous permettent de partager sur les sujets communs et joindre nos forces lorsque nécessaire.

J'ajoute que cette année nous a permis de faire connaissance avec un enjeu qui n'a pas été résolu et qui nous occupera pendant quelques années : le nombre accru d'étudiants-es que nous recevrons et la nécessité des espaces suffisants pour les accueillir. Le comité exécutif s'est impliqué dans la réflexion à ce sujet en ayant en tête la préservation de saines conditions de travail pour les enseignants-es.

Je me permets de partager mon inquiétude et ma déception en ce qui concerne le travail de la Direction des études et parfois celui de la Direction générale. Ce constat me vient à la fin d'une année scolaire où nous avons tenté, par divers moyens, de participer à la réflexion sur certains enjeux importants avec la direction, où nous avons présenté des solutions concrètes et positives pour résoudre des défis majeurs pour le Collège. Malgré ces efforts et cette volonté syndicale proactive, je note avec tristesse que plusieurs éléments ont stagné ou se sont empirés :

- La gestion des ressources enseignantes par la Direction des études nous cause énormément de souci et la représentation syndicale travaille fort au comité des relations de travail (CRT) pour s'imposer comme partenaire dans la gestion de ces ressources. Ma déception à cet égard vient du fait que le plan de travail du CRT a à peine été effleuré et que les réponses de la partie patronale sont parfois très insatisfaisantes.
- La gestion des relations avec la SOGÉÉCOM par la Direction des études et la Direction générale nous semble problématique et nous en avons saisi l'assemblée générale.
- La vision des différentes directions quant à l'embauche et à la rétention du personnel dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre nous semble aussi questionnable. Je sens du défaitisme face à la situation, alors que les enseignants-es dans diverses instances font preuve de plus de combativité et de créativité, ce qu'exige ce défi !

- L'assemblée générale a déploré la décision du Conseil d'administration (CA) de forger une procédure ad hoc pour prolonger le mandat de la directrice générale de huit mois. Il s'agissait d'une décision peu sensible à la réalité du « terrain », de ce que la communauté du Collège aurait souhaité. Le comité exécutif a été mandaté pour rencontrer les membres du CA pour leur expliquer notre désaccord et vérifier les assises légales d'une telle décision.

Bilan de la trésorerie

Les finances du SPPCM se portent bien. Nous avons pu placer de bons montants dans des dépôts à terme au mois d'août dernier, en profitant de nouveaux taux d'intérêt avantageux. Ainsi, le Syndicat se trouve en bonne posture si nous devons recourir à la grève dans le cours des négociations de notre convention collective.

Cette année, contrairement aux dernières années en contexte de pandémie, nous n'avons pas versé de dons substantiels grâce à des surplus emmagasinés. Nous sommes revenus à des dons plus modestes aux syndicats en grève, aux organismes et aux activités parascolaires. Cela s'explique aussi par le poste budgétaire qui a servi à libérer de 0,15 ETC supplémentaire les membres de l'exécutif.

J'ai commencé ce bilan en qualifiant la présente année d'intense... mais force est de constater que je ne peux considérer aucune de mes années à l'exécutif comme reposante ! Cependant, je constate avec bonheur que je peux toujours compter sur des dizaines de membres impliqués-es, qui construisent la vie syndicale et font vivre les instances. Merci à vous tous et toutes et bien sûr à cette formidable et solide équipe de l'exécutif sortant, Andréane, Antonia, Jérôme et Nathalie ainsi que Chantal !

Bilan du secrétariat

Antonia Kouloumentas (mathématiques)

Ce deuxième mandat à l'exécutif du SPPCM m'a permis de gagner en confiance, tout en continuant d'apprendre. En plus de mes dossiers habituels, j'ai eu l'occasion d'épauler l'équipe dans différentes sphères. Que ce soit pour la mobilisation afin de dénoncer le manque de service à l'imprimerie, des remplacements au CRT ou des tournées de départements, le sens du collectif et le travail d'équipe m'apportent une grande satisfaction malgré les semaines un peu folles, on va se le dire. Outre les dossiers individuels de congés d'invalidité où j'accompagne les membres face à la direction lorsqu'ils-elles en ressentent le besoin ainsi que la recherche de réponses aux questions de congé, de retraite et d'assurance, voici le bilan des dossiers dont je peux partager la teneur.

Assurances

La nouvelle annexe 1 de notre contrat d'assurance, qui a permis aux enseignants-es chargés-es de cours d'avoir accès à une protection en cas d'invalidité, d'assurance vie et de médicaments, a demandé des ajustements. Je travaille de concert avec le Service des ressources humaines et nos conseillers-ères à la FNEEQ afin de m'assurer qu'elle soit bien appliquée.

Comité santé et sécurité au travail (SST)

Le comité SST est une instance obligatoire par la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles (LATMP). Notez que la LATMP a subi des modifications importantes depuis le mois d'octobre 2021. Les établissements doivent se doter d'un-e représentant-e en santé et sécurité au travail (RSS). En comité exécutif, nous avons convenu qu'un-e employé-e de soutien comme RSS serait mieux adapté-e, même si le poids du nombre des enseignants-es l'emporte. La collaboration intersyndicale nous a permis de trouver la personne idéale qui a fait consensus chez tous-toutes les représentants-es du comité. Je me suis assurée que la Direction des ressources humaines lui offre le dégrèvement selon la taille de notre institution.

Une autre nouveauté de cette loi impute la responsabilité de la santé et sécurité au travail des stagiaires non rémunérés-es à l'établissement d'enseignement. Devinez qui se retrouvent avec la responsabilité de s'assurer que les stages se font dans un environnement sécuritaire et ceci à coût zéro ? Eh oui, les enseignants-es superviseurs-es des stages. La direction a élaboré une convention de stage avec les rôles et responsabilités de chacune des parties qui ajoutait un lourd fardeau sur les épaules des enseignants-es. J'ai approché le comité de rédaction pour les sensibiliser aux enjeux de certains milieux de stage. La convention a alors été modifiée à la satisfaction mutuelle de la direction et du SPPCM.

Je me suis également assuré du suivi du plan de mesures d'urgence (PMU) tout au long de l'année. Il y a encore des enjeux et je ne lâcherai pas le morceau jusqu'à la fin de mon mandat. De plus, à l'hiver 2023, j'ai été élue co-présidente du comité SST. Je remercie d'ailleurs les représentants-es des syndicats des professionnels-les et des soutiens pour leur confiance.

Environnement de travail

Cette année, je me suis concentrée sur des interventions ciblées concernant l'environnement de travail, par exemple, en talonnant le Service des ressources matérielles lors des canicules intérieures de cet automne, avec Jérôme Champagne ; j'ai soutenu le département d'éducation physique dans leurs demandes ; j'ai effectué des représentations nécessaires pour le cas d'un bureau non ventilé, etc.

Comité diversité et inclusion

J'ai repris le collier de ce comité. Nous avons de grandes ambitions, mais les moyens nous ont manqués. Par exemple, nous avons écrit un projet pédagogique, mais puisque nous ne pouvions pas assurer la relève dans un même département, il n'était pas recevable. Nous avons écrit une proposition pour les demandes de négo et même si elle a été adoptée à l'unanimité en assemblée, cette proposition a été mise en dépôt à l'ASPPC. Cependant, les membres du comité ont été sollicités par l'Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives (IRIPI) et la direction, nous avons l'écoute, mais il reste à entrer l'inclusion et la diversité dans les petites cases. Lentement mais sûrement, nous ferons évoluer les choses et agrandirons les cases afin que tous et toutes se sentent inclus-es. Je remercie chaleureusement la patience et la fougue de ces quatre femmes déterminées : Lou-Ann, Nay, Patricia et Roxana.

Je voudrais aussi remercier le comité exécutif, ainsi que Chantal pour les échanges, débats, soutien, conseils et discussions si enrichissantes !

Bilan de la vice-présidence aux relations de travail

Jérôme Champagne (science politique)

Enfin une année scolaire qui ne fut pas marquée par des confinements et des mesures sanitaires ! Ce que j'anticipais comme allant être une année « normale » s'est pourtant avérée comme étant forte en rebondissements syndicaux. Plusieurs dossiers importants ont émergé sur mon radar.

Nouveaux dossiers collectifs en relations de travail

La nature de mon poste fait en sorte que plusieurs éléments de mon travail quotidien doivent rester confidentiels. Je ne peux donc pas donner autant de détails que je voudrais sur l'avancement de certains dossiers en relations de travail. En restant en surface, je peux quand même vous présenter certains aspects de mon travail cette année. Cette liste est loin d'être exhaustive et sert plutôt d'exemples.

Portrait de l'enveloppe A112

Cette enveloppe budgétaire est destinée aux étudiants-es en situation de handicap (EESH) ainsi qu'aux étudiants-es à besoins particuliers (EBP) et elle tourne autour de 400 000 \$ annuellement. Elle sert actuellement principalement à financer le programme des profs pivots ainsi que certains centres d'aide. Nous sommes en discussion avec la partie patronale afin de déterminer une définition commune d'étudiants-es EBP. Nous tentons aussi de déterminer quelle utilisation devrait être faite de l'enveloppe A112 dans les prochaines années. Devrait-on revoir le programme des profs pivots ? Si oui, dans tous les programmes ou seulement dans certains ? Est-ce que le financement des centres d'aide à même cette enveloppe est une bonne idée ?

Discipline Cinéma

Des discussions ont cours actuellement sur la possibilité de créer la discipline Cinéma (530) qui n'existe pas actuellement au Collège de Maisonneuve. Évidemment, la création d'une nouvelle discipline bouleverse plusieurs choses dans l'organisation du travail. La décision du Collège n'est pas du tout arrêtée dans ce dossier, mais le Syndicat est partie prenante des discussions avec la direction à ce sujet afin de s'assurer que les enseignants-es ne soient pas lésés-es dans cette transition, si elle devait avoir lieu.

Fin de la formation continue (FC) en soins infirmiers

Peut-être que certains d'entre vous avaient déjà appris la nouvelle, mais la direction a décidé de rapatrier au régulier l'ensemble des cours de la FC en soins infirmiers (sauf l'AEC, mais seulement pour quelques années). En ce qui me concerne, je considère qu'il s'agit d'une excellente nouvelle pour les conditions de travail des enseignants-es en soins. Cependant, cela va poser énormément de problèmes dans l'organisation du travail en soins infirmiers, mais également dans toutes les disciplines contributives au programme. C'est un dossier embryonnaire cette année sur lequel j'ai déjà un peu travaillé, mais qui occupera probablement beaucoup plus de mon temps l'année prochaine (si je suis de retour à ce poste).

Séances d'informations pour les nouveaux-elles enseignants-es

Lors des deux sessions cette année, j'ai donné pour la première fois des séances d'informations destinées aux nouveaux-elles enseignants-es. Leur objectif est d'aider les nouveaux enseignants-es à s'orienter et à mieux comprendre le métier de prof de cégep. Lors de ces séances, je mets l'accent principalement sur les droits des enseignants-es, le fonctionnement des départements, les contrats, les assurances, etc. Je considère l'exercice

comme un succès et j'ai l'intention de reproduire l'expérience l'année prochaine (encore une fois, si je suis de retour à ce poste).

Soutien aux coordonnatrices et coordonnateurs

Une part importante de la tâche du vice-président aux relations de travail est de soutenir les coordonnateurs-trices dans leur prise de décisions par rapport à la répartition de la tâche et l'attribution des contrats de remplacement. Encore une fois cette année, j'ai donc agi comme une forme de soutien pour les différents-es coordonnateurs-trices du Collège qui ont fait appel à moi régulièrement.

Accompagnement des membres auprès de la direction

La plupart d'entre vous savent qu'il s'agit là de ma tâche probablement la plus énergivore. C'est également la partie de mon travail dont je peux le moins parler publiquement. Je peux, en revanche, vous assurer que j'ai accompagné plusieurs enseignants-es dans leurs rapports auprès de la direction au cours de l'année. En fait, j'ai des dossiers individuels en continu durant l'ensemble de l'année. Il est très rare qu'il se passe une semaine sans que je doive faire des interventions en ce sens auprès de la direction et auprès des profs.

Sans entrer dans les détails, je peux vous dire que certains dossiers individuels en relations de travail ont été particulièrement lourds cette année. Je tiens d'ailleurs à remercier à cet effet les membres du comité exécutif qui agissent pour moi comme un support moral dont j'ai grandement besoin.

Comité du pré-CRT et du CRT

La totalité des dossiers dont j'ai parlé précédemment dans ce bilan, ainsi que plusieurs autres qui doivent rester confidentiels, ont été discutés au comité du pré-CRT. Je tiens à souligner à quel point ce comité est essentiel à ma tâche en me questionnant et en alimentant ma réflexion sur l'ensemble des relations de travail au Collège. Je tiens donc à remercier en mon nom et au nom du comité exécutif : Marie-Hélène Gour, Marie-Catherine Laperrière, Natalie Lacombe, Nicole Lefebvre, Jonathan Martel, Jean-François Pilon et Annie Thériault. Votre contribution à la vie syndicale du Collège est essentielle et on ne vous le dit pas assez souvent.

Répartition des ressources

Au moment d'écrire ces lignes, je ne suis pas en mesure de savoir exactement l'état des ressources au Collège. Cependant, je peux vous dire que l'année qui s'achève n'a fait qu'augmenter mon scepticisme par rapport à la Direction des études dans ce dossier. Je pourrai vous en dire plus lors de l'assemblée générale du 2 mai qui portera sur le projet de répartition des ressources 2023-24, mais je veux déposer ici que je suis inquiet et que la Direction des études doit être surveillée plus que jamais dans la confection de son projet de répartition.

Conclusion

Je tiens d'abord à remercier Chantal Lamarre dont le travail est absolument essentiel au bon fonctionnement du comité exécutif. Je tiens également à remercier l'ensemble du comité exécutif avec qui je partage mon travail au quotidien : Antonia Kouloumentas, Nathalie Pilon et Andréane St-Hilaire. Enfin, un merci spécial à la présidente du SPPCM, Isabelle Rivet, avec qui je collabore tous les jours, sur la plupart de mes dossiers. Merci pour votre esprit critique et votre jugement. Merci de m'écouter et de me faire changer d'idée. Les plus perspicaces d'entre vous auront peut-être remarqué que ce dernier paragraphe est pratiquement identique à la conclusion de mon bilan de l'année dernière. C'est que j'ai une équipe formidable et que mon opinion à leur sujet n'a pas changé.

Bilan de la vice-présidence aux affaires pédagogiques

Andréane St-Hilaire (physique)

Je trouve vraiment difficile de me poser et de prendre le temps d'écrire un bilan en ce début avril. Je tenterai au maximum de garder ce bilan court et efficace. L'année n'est pas terminée, plusieurs dossiers bougent encore très vite et certains ne sont même pas encore entamés. Pour la suite, on s'en reparle en juin :)

Les dossiers

Voici une liste non exhaustive des dossiers de mon année. J'insiste ici sur les plus importants en temps, en émotions et en énergie ainsi que sur ceux qui se poursuivront l'année prochaine.

Tournée des départements

Quel plaisir d'aller vous rencontrer, d'en apprendre plus sur la dynamique de chacun des départements et d'avoir pu répondre à plusieurs questions. Merci pour l'accueil !

Actualisation en Sciences humaines et entente de répartition des cours multi

J'estime le travail sur ce dossier à environ 10 % de ma libération annuelle et malgré tout, je me demande quoi écrire dans mon bilan... Un très (trop) gros travail a été fait par le comité exécutif dans ce dossier. C'est un travail qui aurait dû revenir à la Direction des études. En plus d'avoir eu à poser beaucoup de questions sur les cours de 30 h et à insister pour avoir des réponses, j'ai produit, analysé et présenté (aux profs de Sciences humaines, à la Direction des études et à la Direction des ressources humaines) huit scénarios de répartition des allocations de cours multidisciplinaires afin d'aider le comité de programme (et chacune des disciplines concernées) à choisir parmi les principes de répartition possibles.

Un gros travail reste à faire : négocier l'entente de répartition en CRT. Au moment de rédiger ces lignes, le comité de programme ne s'est pas encore positionné sur les principes de répartition. On s'en reparlera au projet de répartition des ressources, mais d'ici là, sachez que, comme je le dis depuis le début, la position défendue par l'exécutif syndical sera la position du comité de programme.

Calendrier scolaire

La Commission des études (CÉ) a adopté un calendrier scolaire 2023-24 proposé par le comité des affaires pédagogiques (CAP) qui respecte les mandats d'assemblée générale de l'hiver 2022, notamment par rapport à la position de la semaine de soutien à la réussite de l'hiver. D'ici la fin de l'année scolaire, je rédigerai des amendements au Règlement sur le calendrier et le tout sera proposé à la Direction des études d'ici décembre prochain.

Paperasse

C'est à la demande des coordos que ce dossier a été traité. Je savais bien que la paperasserie à Maisonneuve était fastidieuse, mais *Oh boboy !*, je n'avais pas compris l'ampleur du problème. J'en suis venue à la conclusion qu'il serait plus facile d'obtenir le laissez-passer A38 dans la maison des fous que de commander une simple chaise de bureau. En CAP, nous avons recensé les problèmes dans un tableau qui fait maintenant trois pages. Nous avons organisé une rencontre avec Malika Habel, directrice générale, et Guy Gibeau, directeur des études, afin que les coordos puissent présenter l'état de la situation et quelques besoins criants. La direction s'est montrée ouverte à plusieurs changements et certaines choses ont commencé à bouger.

Contraintes personnelles, fabrication des horaires, échanges gré à gré

Un sous-comité du CAP s'est penché sur ce dossier et a analysé les 150 réponses du formulaire syndical envoyé à la fin de l'hiver 2022. Les réponses aux questions posées par les profs ont été transmises aux coordos. Les insatisfactions ont été répertoriées et transmises à la Direction des études. Merci à Annie, Janie, Joanie et Stéphanie pour votre implication. Un comité devra être mis sur pied l'année prochaine pour travailler à une consultation auprès des départements et à une proposition de modification des règles sur la gestion des contraintes horaires, ce qui inclut les contraintes pédagogiques, personnelles et les échanges de gré à gré. On sait que la Direction des études a engagé une consultante qui analyse la situation, mais il n'a pas encore été possible de lui parler.

Projets d'aide à la réussite

C'est déplorable. C'est un échec. Cette année, pour la première fois depuis quatre ans, la Direction des études a pris la décision de récupérer l'opération de tri et de sélection des projets d'aide à la réussite. À la suite du fiasco de l'année dernière, nous avons rencontré le jury et plusieurs profs qui avaient présenté des projets pour comprendre la situation. Merci d'ailleurs à tous-toutes pour votre participation, votre connaissance du dossier était impeccable, vos commentaires pertinents et vos idées structurées.

Nous avons rencontré la Direction des études pour faire part des idées issues de la consultation et avons proposé des modifications au processus. Nous avons demandé qu'un sous-comité de la CÉ se penche sur la question, mais la Direction des études a refusé, ils ont préféré le faire eux-mêmes. Selon nous, le processus est encore trop long, trop complexe ; il manque de fluidité et de transparence. Les quelques modifications apportées au processus par la direction n'ont pas été suffisamment communiquées. Je ne sais pas combien de fois il faudra encore le répéter : il faut impliquer la communauté pour que ça fonctionne !

Politique de plagiat

À chacune de mes rencontres statutaires mensuelles avec le Directeur des études, j'ai présenté entre un et quatre cas d'espèce de plagiat ou de fraude pour montrer à quel point la politique devrait être revue en profondeur. Rien n'y fait. Je crois profondément que cette politique devrait être modifiée et je me pencherai sur des propositions claires d'ici la fin de l'année. Je crois cependant que pour les présenter, il pourrait être intéressant d'attendre l'année prochaine.

Mode de scrutin et instances syndicales à distance

L'assemblée générale a conclu, en mars dernier, suite aux travaux d'un sous-comité du Bureau syndical, que le SPPCM n'utilisera pas de plateforme de vote à distance et n'organisera pas d'assemblée générale à distance considérant les difficultés techniques et d'organisation. Cependant, les assemblées sont maintenant organisées de manière à ce que les profs puissent y assister à partir d'un local du campus 3800 et d'un local du campus 6220. Merci Caroline, Claude, Julien, Michel et Racim pour votre implication au sous-comité du Bureau syndical. Merci aussi à David et encore une fois à Julien pour votre implication au 6220 ! Je souhaite très fort qu'une plus grande quantité de profs acceptent de faire partie du comité organisateur des assemblées au 6220 l'année prochaine !

Les sous-comités de la CÉ

Plaintes d'un-e prof envers un-e étudiant-e

Comme il n'y a eu qu'une rencontre cette année, j'imagine que ce comité sera proposé à nouveau par la Direction des études l'année prochaine. Une mise en contexte a à peine été

faite et la future politique n'a pas été travaillée par le comité. Merci Irina, Julien, Geneviève, Marie-Pierre et Yvon pour votre implication au comité.

Mention d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)

Le comité a demandé à la direction une liste de critères et une grille plus précise pour l'évaluation des candidatures à la mention d'honneur de l'AQPC. J'imagine que ce sera au plan de travail l'année prochaine. Le comité a siégé une fois et a accompli son mandat. Merci Chantale, Eryck, Guillaume et Louise pour votre travail.

PIGEP

Les travaux avancent bien ; une section de la politique est travaillée à chaque rencontre. Merci à Benoit, Chantal, Dominic, Irina, Joanie, Jonathan, Geneviève, Guillaume, Manon et Maxime pour l'efficacité et la connaissance du dossier. Vous osez parler et cette politique sera plus représentative de l'ensemble de la communauté grâce à vous.

Réussite

Le mandat du comité a été modifié pour lui donner un peu plus de *mordant* en ajoutant qu'il "propose des actions et soutient leur mise en œuvre" en plus du traditionnel mandat de "conseiller la CÉ sur tout enjeu en lien avec la réussite éducative des étudiants-es". Ceci dit, dans les faits, on ne peut pas dire que ça aide à avancer sur quoi que ce soit. Les rencontres ont été repoussées ou annulées et traitent plus de communication que de réussite. On y a appris que le Collège prévoit refaire le site web et imprimer un agenda qui serait offert à la communauté, en plus de celui de la SOGÉÉCOM. Merci Ann, Étienne, Marie-Claude, Philippa et Sophie pour votre présence à ce comité.

Cours complémentaire

Un beau bravo pour l'efficacité ! Il atteindra les objectifs fixés. Il devra siéger l'année prochaine pour poursuivre ses travaux. Merci Geneviève, Katherine et Manon pour votre participation au comité.

Centres d'aide

Après avoir travaillé à un document de devis afin de répertorier les différents services offerts et à répartir les ressources entre les centres d'aide, le travail de ce comité est en pause depuis plusieurs mois. La Direction des études analyse les devis remplis par les départements et travaille à proposer, d'ici mars 2024 (oui oui, 2024 !), une répartition des ressources pour le projet de répartition 24-25. Je crois (peut-être naïvement) que le travail qui reste à faire par ce comité pourra être accompli en deux rencontres à l'automne prochain. Merci Dominic, Fanchon-Sophie, Julie, Marik, Maude, Pascale, Stéphan et Véronique pour votre détermination et votre persévérance.

Les remerciements

À vous, profs impliqués-es, merci ! Sans vous, notre communauté ne serait pas la même. Vous n'êtes pas reconnus-es à votre juste valeur. Merci aussi à ceux et celles qui prennent la parole quand ça ne fonctionne pas et à ceux et celles qui savent aussi le dire quand ça va bien. Un #GrosBravo à ceux et celles qui ont pris la parole pour la première fois en assemblée générale cette année !

Et finalement, merci à mon équipe de l'exécutif. Vous êtes une équipe forte, ça a été un plaisir de collaborer avec vous encore cette année. Vous rendez mon travail #PlusMeilleur #Coeur.

Bilan de la vice-présidence à l'information

Nathalie Pilon (techniques de la documentation)

Je ne peux commencer un bilan sans utiliser mon expression chouchou des bilans, soit "Quelle année !". En effet, à chaque nouveau mandat à l'exécutif syndical, je me dis que cette année est incroyable et 2022-23 n'est pas différente. Plus que tout, l'année a été marquée par la négociation de nos conditions de travail, notre convention collective étant arrivée à échéance le 31 mars 2023. Cette négociation a lieu dans un contexte économique, politique et social très particulier. Les effets de l'après-pandémie, l'inflation galopante et le règne fort de la Coalition Avenir Québec (CAQ) viennent influencer fortement la négo et nos actions. Le gouvernement Legault, fort de sa majorité écrasante, rend notre rapport de force plus complexe et nos actions sont aussi influencées par cela.

J'avais prévu dans mon plan de travail me concentrer essentiellement sur la négociation en vous tenant informés-es de toutes les étapes, en vous renseignant sur les différents enjeux et en allant chercher des mandats d'assemblée pour assurer que Maisonneuve se positionne sur toutes les questions d'importance. Les derniers mois m'auront prouvé qu'il était sage et avisé de me concentrer sur la négociation puisque la majorité de mon temps syndical a été investie sur cet aspect.

Des alliances et des instances

Dès le début de la négo, plusieurs alliances stratégiques ont permis de solidifier notre rapport de force, nous donnant ainsi, par la force du nombre, la chance de renverser la vapeur et de solidifier notre posture. À la table centrale, les différentes centrales syndicales - la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) - se sont réunies pour former le Front commun, créant une masse imposante de travailleurs et de travailleuses du secteur public, soit plus de 420 000 personnes. C'est d'une seule voix que tous-toutes ces membres expriment leur attachement aux services publics et réclament au gouvernement des conditions de travail décentes afin de pouvoir les maintenir. Au niveau sectoriel, l'ensemble des professeurs-es de cégep forment pour cette négo une alliance, l'ASPPC. Ce sont donc l'ensemble des profs de cégeps qui se présentent conjointement à une seule table de négo, fermant la porte au gouvernement à nous jouer les uns contre les autres.

Ces alliances, plus que nécessaires dans le contexte particulier, ont néanmoins généré un nombre d'instances astronomique. En effet, en 22-23, j'aurai passé 47 jours en instances (Regroupement cégep, ASPPC, Front commun, CCSPP, Comité régional de mobilisation (CRM), RIM-ASPPC, Reso-relais, etc.) dont la majorité hors de Montréal. J'aurai visité entre autres Trois-Rivières, Shawinigan, Québec à plusieurs reprises, Joliette et Rimouski. Ces instances ont été le lieu de rencontres et d'échanges formidables, des moments précieux de solidarité. Toujours accompagnée par au moins un-e autre membre de l'exécutif, bien souvent notre présidente Isabelle Rivet, nous avons présenté, expliqué et défendu les positions de Maisonneuve, permettant ainsi à notre voix collective d'être entendue. À ces instances externes se sont ajoutées de nombreuses assemblées générales locales afin de recueillir justement les positions maisonneuviennes. Vous avez d'ailleurs été présents-es en très grand nombre aux assemblées tout au cours de l'année rendant notre travail encore plus signifiant et lui donnant toute son importance.

De l'information

Afin de vous tenir bien informés-es toute l'année, près de 25 infolettres ont déjà été publiées. J'ai tenté de vous relayer le plus fidèlement possible toute l'information pertinente. Bien que je porte le dossier de l'infolettre, celle-ci est un travail d'équipe puisque chaque membre de l'exécutif y collabore pour vous tenir au courant des dossiers de relations de travail, pédagogiques, politiques, d'assurance, de congés, etc. Les médias sociaux ont aussi été utilisés pour relayer de l'information. Afin de limiter la quantité phénoménale d'informations reçues et transmises, par souci de ne pas vous ensevelir sous celles-ci, l'infolettre hebdomadaire a été privilégiée comme véhicule.

De la mob

En plus de l'information, j'ai travaillé également à la mobilisation. J'avais en tête d'effectuer un travail de mob organique en sollicitant chacun-e pour des activités spécifiques, ainsi chaque personne peut s'engager dans les activités qui lui conviennent. En plus des traditionnelles manifestations nationales ou régionales où j'ai représenté le SPPCM, plusieurs activités locales ont été organisées. J'ai pu compter sur la collaboration et l'entraide de membres de l'exécutif, sans quoi rien n'aurait été possible. J'ai aussi eu le privilège de pouvoir compter sur plusieurs d'entre vous, me permettant de concrétiser encore plus que la mob c'est l'affaire de tous et toutes ! Que ce soit l'activité distribution de bonbons, le jeu de poche dans le corridor de la direction, l'affichage intensif du grand décompte, les mercredis rouges, etc., les activités ont été jusqu'à maintenant relativement légères. La fin officielle de notre convention collective devrait marquer le début d'activités plus intenses pour la fin de session... à suivre...

Comité vert

Depuis janvier dernier, je suis l'exécutante syndicale responsable du comité vert. Celui-ci est dynamique, allumé et plein d'idées. J'avais d'ailleurs déjà eu la chance d'expérimenter la vigueur du comité en participant à l'organisation des activités de mobilisation de la grève pour la justice climatique de septembre. Le comité planche présentement sur l'organisation d'activités pour la semaine précédant le Jour de la terre du 22 avril. Vous serez à même de constater le dynamisme du comité vert lors de ces journées.

En conclusion

Ce mandat s'achève avec l'impression que le temps a passé vite, beaucoup trop vite. Il me semble que j'ai réalisé quatre mandats et non pas un seul.

Le poste de VP info-mob en est un qui suscite un travail collaboratif de tous les instants. Je ne pourrai donc jamais assez remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à faire de mon travail quelque chose de signifiant. À chacun des membres du SPPCM, je dis merci. Durant tout ce mandat, j'ai eu comme principale préoccupation de faire entendre la voix des professeurs-es de Maisonneuve. Je vous remercie de m'avoir transmis votre voix à travers nos instances officielles ainsi que nos rencontres informelles. Ces échanges m'ont permis de vous représenter. Je garderai toujours précieusement le souvenir de notre assemblée générale sur les demandes, où vous étiez nombreux-ses ; j'y ai vu Maisonneuve se mobiliser et se rassembler autour d'une cause commune, nos conditions de travail. Cette solidarité qui nous définit si bien m'a fortifié l'intérieur.

À mon exécutif syndical, Isabelle, Jérôme, Antonia, Andréane ainsi qu'à notre adjointe administrative Chantal, un grand merci. Le plus beau du travail syndical est le collectif et il commence souvent dans l'équipe. Vous êtes tous-tes formidables !